



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2015, Meguiar's, Inc. Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits Meguiar's, Inc. est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable Meguiar's, Inc., et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	28-7611-8	Numéro de version:	3.00
Date de révision:	22/06/2015	Annule et remplace la version du :	27/03/2014

Numéro de version Transport: 1.00 (10/05/2011)

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

G192, ULTIMATE POLISH G19216

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Utilisation dans l'industrie automobile.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: MEGUIAR'S France, 3 rue de Verdun - Bât.D - 78590 Noisy le Roi

Téléphone: 01 30 80 02 16

E-mail: serviceclients@meguiars.com

Site internet www.meguiars.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition répétée, catégorie 2 - STOT RE 2; H373

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

- Directive Substances Dangereuses (67/548/EEC); Préparations Dangereuses (1999/45/CE)

Ce produit n'est pas classifié dangereux selon la Directive Européenne 1999/45/CE.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

ATTENTION.

Symboles::

SGH08 (Danger pour la santé) |

Pictogrammes



Ingrédient	Numéro CAS	% par poids
NUC - MEDIUM ALIPHATIC SOLVENT NAPHTHA (C10-C13)	64742-88-7	1 - 5

MENTIONS DE DANGER:

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: système nerveux |

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Générale:

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P260A Ne pas respirer les vapeurs.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

AUTRES INFORMATIONS

Dangers supplémentaires (statements)

EUH208 Contient Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one. Peut produire une réaction allergique.

9% du mélange consiste en composants de toxicité aigue par voie orale inconnue.

Contient 19% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Note sur l'étiquetage

H304 n'est pas requis sur l'étiquette, compte tenu de la viscosité du produit.

- Directive Substances Dangereuses (67/548/EEC); Préparations Dangereuses (1999/45/CE)

Ne s'applique pas.

Note sur l'étiquetage

R65 n'est pas requis sur l'étiquette, du fait de la viscosité du produit.

2.3 .Autres dangers

Inconnu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Inventaire EU	% par poids	Classification
Ingrédients non dangereux	7732-18-5	EINECS 231-791-2	60 - 80	
Alcanes en C12-14, iso-	68551-19-9	EINECS 271-369-5	< 10	Xn:R65; R66; R67 (Fournisseur) Tox.aspiration 1, H304; STOT SE 3, H336; EUH066 (Fournisseur)
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	EINECS 232-455-8	5 - 10 typiquement 6)	Xn:R65 (Auto classées) Tox.aspiration 1, H304 (Auto classées)
Oxyde d'Aluminium	1344-28-1	EINECS 215-691-6	1 - 5	
Poly(diméthylsiloxane)	63148-62-9		1 - 5	
NUC - MEDIUM ALIPHATIC SOLVENT NAPHTHA (C10-C13)	64742-88-7	EINECS 265-191-7	1 - 5	Xn:R48/20; Xn:R65 (EU) R66; R67 (Auto classées) Tox.aspiration 1, H304; STOT RE 1, H372 (CLP) STOT SE 3, H336; EUH066 (Auto classées)
2,2',2"-Nitrilotriéthanol	102-71-6	EINECS 203-049-8	0,5 - 1,5	
Glycérine	56-81-5	EINECS 200-289-5	0,5 - 1,5	
Stéarate de PEG	9004-99-3		0,1 - 1,0	N:R50 (Auto classées) Aquatique aiguë 1, H400,M=1; Tox.aquatique chronique 3, H412 (Auto classées)
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	55965-84-9		< 0,001	T:R23-24-25; C:R34; N:R50/53; R43 (EU) Tox. aiguë 3, H331; Tox. aiguë 3, H311; Tox. aiguë 3, H301; Corr. cutanée 1B, H314; Sens. de la peau 1A, H317; Aquatique aiguë 1, H400,M=10; Tox. aquatique chronique 1, H410,M=10 (CLP)

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases de risques R et codes des mentions de danger H visées dans cette section. Veuillez svp vous référer à la section 15 pour les Notas applicables aux composants ci-dessus.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Aucun premier secours n'est anticipé.

Contact avec la peau:

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Hydrocarbures	Pendant la combustion.
Formaldéhyde	Pendant la combustion.
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Vapeurs ou gaz irritants	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée. .

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ventiler la zone. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec de l'eau et du détergent. Fermer le récipient. Eliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des bases fortes. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Valeurs limites d'exposition:****Limites d'exposition professionnelle**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Oxyde d'Aluminium	1344-28-1	VLEPs France	VME (8 heures): 10 mg/m ³	
Glycérine	56-81-5	VLEPs France	VME (en aérosol) (8 heures): 10 mg/m ³ .	

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

8.2. Contrôles de l'exposition:**8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)**Protection des yeux/du visage:**

Aucun requis.

Protection de la peau/la main

Pas de gants de protection chimique sont requis

Protection respiratoire:

Aucun requis.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Apparence/odeur:	Lotion crémeuse blanche; odeur sucrée.
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	8,00
Point/intervalle d'ébullition:	>= 100 °C
Point de fusion:	<i>Non applicable.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	= 93,3 °C [<i>Méthode de test:</i> Pensky-Martens Closed Cup]
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Pression de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité relative	1,18 [<i>Réf. Standard :</i> Eau = 1]
Hydrosolubilité	Modérée
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Viscosité	22 - 30 Pa.s
Densité	1,18 g/cm ³

9.2. Autres informations:

Composés Organiques Volatils:	5,00 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts):l	836,57 g/l

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

étincelles et / ou flammes
Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:

Acides forts
Bases fortes
Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance

Non applicable

Condition

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:**Les signes et symptômes d'exposition**

Sur la base de données de tests et/ou d' informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Aucun effet sur la santé connu.

Contact avec la peau:

Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Contact avec les yeux:

Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Ingestion:

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé.50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Huile minérale blanche (pétrole)	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Oxyde d'Aluminium	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Poly(diméthylsiloxane)	Dermale	Lapin	LD50 > 19 400 mg/kg
Oxyde d'Aluminium	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 2,3 mg/l
Oxyde d'Aluminium	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
NUC - MEDIUM ALIPHATIC SOLVENT NAPHTHA (C10-C13)	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
NUC - MEDIUM ALIPHATIC SOLVENT NAPHTHA (C10-C13)	Inhalation - Vapeur	Rat	LC50 estimé à 20 - 50 mg/l
NUC - MEDIUM ALIPHATIC SOLVENT NAPHTHA (C10-C13)	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Poly(diméthylsiloxane)	Ingestion	Rat	LD50 > 17 000 mg/kg

G192, ULTIMATE POLISH G19216

2,2',2''-Nitrilotriéthanol	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
2,2',2''-Nitrilotriéthanol	Ingestion	Rat	LD50 9 000 mg/kg
Glycérine	Dermale	Lapin	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Glycérine	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Dermale	Lapin	LD50 87 mg/kg
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 0,33 mg/l
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Ingestion	Rat	LD50 40 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Huile minérale blanche (pétrole)	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde d'Aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
NUC - MEDIUM ALIPHATIC SOLVENT NAPHTHA (C10-C13)	Non disponible	Irritation minimale.
Poly(diméthylsiloxane)	Lapin	Aucune irritation significative
2,2',2''-Nitrilotriéthanol	Lapin	Irritation minimale.
Glycérine	Lapin	Aucune irritation significative
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Lapin	Corrosif

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Huile minérale blanche (pétrole)	Lapin	Moyennement irritant
Oxyde d'Aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
NUC - MEDIUM ALIPHATIC SOLVENT NAPHTHA (C10-C13)	Non disponible	Aucune irritation significative
Poly(diméthylsiloxane)	Lapin	Aucune irritation significative
2,2',2''-Nitrilotriéthanol	Lapin	Moyennement irritant
Glycérine	Lapin	Aucune irritation significative
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Huile minérale blanche (pétrole)	Cochon d'Inde	Non sensibilisant
NUC - MEDIUM ALIPHATIC SOLVENT NAPHTHA (C10-C13)	Non disponible	Non sensibilisant
2,2',2''-Nitrilotriéthanol	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Glycérine	Cochon d'Inde	Non sensibilisant
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Homme et animal	Sensibilisant

Photosensibilisation

Nom	Organismes	Valeur
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Homme et animal	Non sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Huile minérale blanche (pétrole)	In vitro	Non mutagène
Oxyde d'Aluminium	In vitro	Non mutagène
2,2',2''-Nitrilotriéthanol	In vitro	Non mutagène
2,2',2''-Nitrilotriéthanol	In vivo	Non mutagène
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	In vivo	Non mutagène
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Huile minérale blanche (pétrole)	Dermale	Souris	Non-cancérogène
Huile minérale blanche (pétrole)	Inhalation	Multiple espèces animales.	Non-cancérogène
Oxyde d'Aluminium	Inhalation	Rat	Non-cancérogène
2,2',2''-Nitrilotriéthanol	Dermale	Multiple espèces animales.	Non-cancérogène
2,2',2''-Nitrilotriéthanol	Ingestion	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Glycérine	Ingestion	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Dermale	Souris	Non-cancérogène
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Ingestion	Rat	Non-cancérogène

Toxicité pour la reproduction**Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 4 350 mg/kg/day	13 semaines
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 4 350 mg/kg/day	13 semaines
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 4 350 mg/kg/day	pendant la grossesse
2,2',2''-Nitrilotriéthanol	Ingestion	Non toxique sur le développement	Souris	NOAEL 1 125 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
Glycérine	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg/day	2 génération
Glycérine	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg/day	2 génération
Glycérine	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg/day	2 génération
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 10	2 génération

isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one				mg/kg/day	
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 10 mg/kg/day	2 génération
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 15 mg/kg/day	pendant l'organogénèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
NUC - MEDIUM ALIPHATIC SOLVENT NAPHTHA (C10-C13)	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	système hématopoïétique	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 1 381 mg/kg/day	90 jours
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	Foie système immunitaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 1 336 mg/kg/day	90 jours
Oxyde d'Aluminium	Inhalation	pneumoconiosis Fibrose pulmonaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
2,2',2''-Nitrilotriéthanol	Dermale	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	NOAEL 2 000 mg/kg/day	2 années
2,2',2''-Nitrilotriéthanol	Dermale	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Souris	NOAEL 4 000 mg/kg/day	13 semaines
2,2',2''-Nitrilotriéthanol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 1 000 mg/kg/day	2 années
2,2',2''-Nitrilotriéthanol	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Cochon d'Inde	NOAEL 1 600 mg/kg/day	24 semaines
Glycérine	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 3,91 mg/l	14 jours
Glycérine	Inhalation	Coeur Foie rénale et / ou de la vessie	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 3,91 mg/l	14 jours
Glycérine	Ingestion	Système endocrinien système hématopoïétique Foie rénale et / ou de la vessie	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 10 000 mg/kg/day	2 années

Danger par aspiration

G192, ULTIMATE POLISH G19216

Nom	Valeur
Huile minérale blanche (pétrole)	Risque d'aspiration
NUC - MEDIUM ALIPHATIC SOLVENT NAPHTHA (C10-C13)	Risque d'aspiration

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Glycérine	56-81-5	poisson rouge	expérimental	24 heures	Concentration létale 50%	>5 000 mg/l
Glycérine	56-81-5	puce d'eau	expérimental	24 heures	Effet concentration 50%	>10 000 mg/l
2,2',2"-Nitrilotriéthanol	102-71-6	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	216 mg/l
2,2',2"-Nitrilotriéthanol	102-71-6	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	609,98 mg/l
2,2',2"-Nitrilotriéthanol	102-71-6	poisson rouge	expérimental	24 heures	Concentration létale 50%	5 000 mg/l
2,2',2"-Nitrilotriéthanol	102-71-6	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	16 mg/l
Alcanes en C12-14, iso-	68551-19-9		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Poly(diméthylsiloxane)	63148-62-9		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-	55965-84-9	Algues vertes	expérimental	96 heures	Effet concentration 50%	0,062 mg/l

G192, ULTIMATE POLISH G19216

one						
Mélange de : 5-chloro-2- méthyl-4- isothiazolin-3- one et de 2- méthyl-4- isothiazolin-3- one	55965-84-9	Truite arc-en- ciel	expérimental	96 heures	Concentration léthale 50%	0,07 mg/l
Mélange de : 5-chloro-2- méthyl-4- isothiazolin-3- one et de 2- méthyl-4- isothiazolin-3- one	55965-84-9	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	0,18 mg/l
Mélange de : 5-chloro-2- méthyl-4- isothiazolin-3- one et de 2- méthyl-4- isothiazolin-3- one	55965-84-9	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,172 mg/l
Stéarate de PEG	9004-99-3	Algues vertes	Estimé	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,25 mg/l
Stéarate de PEG	9004-99-3	poisson zèbre	Estimé	96 heures	Concentration léthale 50%	0,65 mg/l
Stéarate de PEG	9004-99-3	puce d'eau	Estimé	48 heures	Effet concentration 50%	0,72 mg/l
Stéarate de PEG	9004-99-3	Algues vertes	Estimé	72 heures	Effet concentration 50%	0,64 mg/l
Oxyde d'Aluminium	1344-28-1	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Oxyde d'Aluminium	1344-28-1	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	>100 mg/l
Oxyde d'Aluminium	1344-28-1	Poisson	expérimental	96 heures	Concentration léthale 50%	>100 mg/l
Oxyde d'Aluminium	1344-28-1	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
2,2',2"- Nitrilotriéthano l	102-71-6	Vairon de Fathead	expérimental	96 heures	Concentration léthale 50%	11 800 mg/l
2,2',2"- Nitrilotriéthano l	102-71-6	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	609,98 mg/l

G192, ULTIMATE POLISH G19216

Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	>100 mg/l
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	Crapet Arlequin (Lepomis macrochirus)	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
NUC - MEDIUM ALIPHATIC SOLVENT NAPHTHA (C10-C13)	64742-88-7		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Alcanes en C12-14, iso-	68551-19-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Poly(diméthyls iloxane)	63148-62-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	55965-84-9	expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	48 % en poids	Autres méthodes
2,2',2"-Nitrilotriéthano l	102-71-6	expérimental Biodégradation	19 jours	Déplétion du carbone organique	96 % en poids	40CFR 796.3240-Mod. OECD Scree
Stéarate de PEG	9004-99-3	Estimé Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	85.3 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2
Glycérine	56-81-5	expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	63 % en poids	OCDE 301C
Oxyde d'Aluminium	1344-28-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-	55965-84-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

G192, ULTIMATE POLISH G19216

méthyl-4-isothiazolin-3-one						
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	0 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2
NUC - MEDIUM ALIPHATIC SOLVENT NAPHTHA (C10-C13)	64742-88-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Poly(diméthyls iloxane)	63148-62-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Alcanes en C12-14, iso-	68551-19-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
2,2',2"-Nitrioltriéthanol	102-71-6	expérimental Bioaccumulation		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-2.3	Estimation : coefficient de partage octanol/eau
Glycérine	56-81-5	expérimental Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-1.76	Autres méthodes
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	55965-84-9	Estimé Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.5	Autres méthodes
Stéarate de PEG	9004-99-3	Estimé Bioconcentration		Facteur de bioaccumulation	5.5	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	55965-84-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Huile minérale blanche	8042-47-5	Données non disponibles ou	N/A	N/A	N/A	N/A

G192, ULTIMATE POLISH G19216

(pétrole)		insuffisantes pour la classification				
Oxyde d'Aluminium	1344-28-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
NUC - MEDIUM ALIPHATIC SOLVENT NAPHTHA (C10-C13)	64742-88-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
2,2',2"-Nitrilotriéthanol	102-71-6	expérimental Bioconcentrate		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-1	Autres méthodes

12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1. Méthode de traitement des déchets:**

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée. La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle du fabricant, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

20 01 13* Solvants.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/IMDG/IATA: Non réglementé pour le transport.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

<u>Ingrédient</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>Classification</u>	<u>Réglementation</u>
2,2',2''-Nitrilotriéthanol	102-71-6	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les "Measures on Environmental Management of New Chemical Substance". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contactez la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les dispositions du "Korean Toxic Chemical Control Law". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS)". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique du TSCA.

Tableau des maladies professionnelles

49	Affections cutanées provoquées par les amines aliphatiques, alicycliques ou les éthanolamines
49bis	Affections respiratoires provoquées par les amines aliphatiques, les éthanolamines ou l'isophoronediamine
84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Ne s'applique pas.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H331	Toxique par inhalation.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Liste pertinente des phrases de risque

R23	Toxique par inhalation.
R24	Toxique par contact cutané.
R25	Toxique en cas d'ingestion.
R34	Provoque des brûlures.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R48/20	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Raison de la révision:

Raisons de la révision

Section 1: N° FDS (Titre) - L'information a été modifiée.

Section 01: 1.3 Détails du fournisseur sur titre de la FDS - L'information a été modifiée.

16. Phrases de risques - L'information a été modifiée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Conformité REACH - L'information a été modifiée.

Section 13 : Code déchet européen - L'information a été modifiée.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.

12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.

Inventaire mondial (Statut - Titre) - L'information a été modifiée.

Copyright - L'information a été modifiée.

Etiquette: Mention d'avertissement - L'information a été modifiée.

Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été modifiée.

Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.

Etiquette: Précaution (Titre) - L'information a été modifiée.

CLP: Tableau ingrédient - L'information a été modifiée.

Contient une déclaration pour des sensibilisants. - L'information a été modifiée.

Contient une déclaration pour des sensibilisants. - L'information a été modifiée.

Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :
- L'information a été modifiée.

Section 08: TWA key - L'information a été modifiée.

A référer section 15 pour l'info concernant des notes - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau danger par aspiration - L'information a été modifiée.

Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.

Tableau Photosensibilisation - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.

Section 11: Effets sur la santé - La peau (Information) - L'information a été modifiée.

Section 11: Effets sur la santé - Inhalation (Information) - L'information a été modifiée.

Section 5: Produits de combustion dangereux (Tableau) - L'information a été modifiée.

Section 5: Feu - Conseils pour les sapeurs-pompiers (Information) - L'information a été modifiée.

Section 6: 6.4: Référence à d'autres sections (Titre) - L'information a été modifiée.

Section 6: Rejet accidentel personal (Information) - L'information a été modifiée.

Section 6: Rejet accidentel d'environnement (Information) - L'information a été modifiée.

Reportez-vous aux sections 8 et 13 pour plus d'informations. - L'information a été modifiée.

Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.

Section 8: Contrôles techniques appropriées (Information) - L'information a été modifiée.

Section 8: Protection personnelle - La peau/ La main (Information) - L'information a été modifiée.

Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS - L'information a été modifiée.

Section 4: 4.1: Description des mesures de premiers soins (Titre) - L'information a été modifiée.

Section 4: Premiers soins après contact avec les yeux (Information) - L'information a été modifiée.

Section 4: Premiers soins après inhalation (Information) - L'information a été modifiée.

Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.

Section 15: 15.1: Réglementations/Législations concernant la sécurité, santé et l'environnement spécifiques de la substance ou le mélange (Titre) - L'information a été modifiée.

Etiquette: CLP Organes cible (Codes des mentions de danger) - L'information a été modifiée.

Liste des sensibilisants. - L'information a été modifiée.

Section 8 : Protection respiratoire - L'information a été ajoutée.

Section 8 : Information sur la protection des yeux - L'information a été ajoutée.

Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : - L'information a été ajoutée.

Section 12: Avertissement de classification - L'information a été ajoutée.

Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Table Danger par aspiration - En tête Nom - L'information a été ajoutée.

Section 11: Table Danger par aspiration - En tête Valeur - L'information a été ajoutée.

Section 11: Texte Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Table Mutagénicité cellules germinales - En tête Nom - L'information a été ajoutée.

Section 11: Table Mutagénicité cellules germinales - En tête Route - L'information a été ajoutée.

Section 11: Table Mutagénicité cellules germinales - En tête Valeur - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Route (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Organes cibles (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée- Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Test résultat (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Durée d'exposition (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Route (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Organes cibles (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Test résultat (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Durée d'exposition (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Route (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Test résultat (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Texte Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - - L'information a été ajoutée.
Section 11: Table Cancérogénicité - En tête Nom - L'information a été ajoutée.
Section 11: Table Cancérogénicité - En tête Route - L'information a été ajoutée.
Section 11: Table Cancérogénicité - En tête Espèces/organismes - L'information a été ajoutée.
Section 11: Table Cancérogénicité - En tête Valeur - L'information a été ajoutée.
Section 8 : Protection des yeux / du visage - L'information a été supprimée.
Portection de la peau - gants recommandées - L'information a été supprimée.
Section 8 : Protection respiratoire - recommandations - L'information a été supprimée.
Protection respiratoire - L'information a été supprimée.
Section 8: Protection de la peau - gants recommandés - L'information a été supprimée.
Section 2: Etiquette - remarques - L'information a été supprimée.
Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été supprimée.
Section 15: Remarque d'étiquetage et Détergent EU - L'information a été supprimée.
Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été supprimée.
Section 11: Durée d'exposition (Tableau - Titre) - L'information a été supprimée.
Section 11: Résultats des tests (Tableau - Titre) - L'information a été supprimée.
Section 12: Avertissement de classification - L'information a été supprimée.
Section 8: Protection individuelle - des yeux (Information) - L'information a été supprimée.
Section 8: Protection individuelle (Information respiratoire) - L'information a été supprimée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDSs de Meguiar's France sont disponibles sur le site: www.meguiars.fr